

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports, tenue le **mercredi 5 décembre 2012 à 13h30**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est.

Commissaires présents

Mme Michèle D. Biron, présidente
conseillère d'arrondissement, Saint-Laurent
M. Vincenzo Cesari
conseiller d'arrondissement, LaSalle
M. Gilles Déziel
conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles
M. Richard Ryan
conseiller d'arrondissement, Plateau-Mont-Royal
Mme Chantal Rossi
conseillère d'arrondissement, Montréal-Nord
Mme Josée Troïlo
conseillère d'arrondissement, LaSalle

Commissaires absents

Mme Élane Ayotte, vice-présidente
conseillère de la ville, Rosemont—La Petite-Patrie
Mme Ginette Marotte
conseillère de la ville, Verdun
Mme Ana Nunes,
conseillère d'arrondissement, Outremont

Le sujet de Montréal, physiquement active étant de compétence du conseil municipal, Messieurs Robert Coutu et Edgar Rouleau, membres du conseil d'agglomération, ne participent pas à cette assemblée.

Autres présences :

Mme Johane Derome, directrice, Direction des sports
Mme Michèle Lafond, chef de division, Division des orientations, équipements, événements et pratique sportive
M. Jean-François Pinsonneault, conseiller en aménagement
Mme Diane Mongeau, conseillère en planification
Mme Annie Benjamin, agente de développement culturel

Le quorum est atteint

Assistance :
35 personnes

1. Ouverture de l'assemblée

À 13h30, la présidente souhaite la bienvenue aux participants et elle déclare l'assemblée ouverte.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Richard Ryan, appuyée par Mme Josée Troïlo, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Montréal, physiquement active – réception des mémoires

La présidente rappelle l'objet de l'assemblée et elle invite le premier intervenant au micro.

M. Pierre Lavoie, Grand Défi Pierre Lavoie

À l'instar de nombreux autres intervenants, M. Pierre Lavoie a mentionné dès le début de sa présentation qu'il est inquiétant de voir l'épidémie d'obésité qui sévit partout dans le monde, plus particulièrement chez les jeunes. Il a rappelé que le Québec n'y échappe pas et que le mode de vie sédentaire est l'un des facteurs importants liés à ce problème.

M. Lavoie a poursuivi en ajoutant qu'il était d'accord avec les principes, les constats et les pistes de solutions énumérés dans le document de consultation de la Direction des sports. Il convient qu'il faut aborder le problème de manière intégrée et multidimensionnelle et que plusieurs politiques et services sous la responsabilité municipale doivent être mis à contribution.

Il a souligné que la première ministre, Mme Pauline Marois, avait récemment déclaré vouloir se donner l'objectif de faire de la population québécoise, d'ici 10 ans, l'une des nations les plus en forme et devenir l'un des leaders internationaux en la matière. M. Lavoie souligne qu'il s'agit là d'un beau cadeau à se faire pour le 375^e anniversaire de Montréal.

Il a relaté son expérience de l'organisation du Grand défi Pierre Lavoie et il a déploré qu'il soit difficile d'obtenir les autorisations nécessaires auprès de l'Administration de Montréal pour l'organisation de grands événements.

M. Pierre Lavoie a livré à la commission les trois recommandations principales suivantes:

- 1) Offrir l'accès gratuit, actif et sécuritaire aux infrastructures et aux programmes liés aux sports et aux loisirs actifs pour les enfants de 12 ans et moins à Montréal.
- 2) Organiser un grand événement mobilisateur autour de l'activité physique et du sport pour les 375 ans de Montréal.
- 3) Convaincre des organisations possédant des moyens financiers importants d'investir massivement sur l'île de Montréal afin que les recommandations les plus pertinentes se concrétisent d'ici cinq ans.

M. Lavoie estime important de miser sur la concertation, de trouver les fonds nécessaires pour avoir les moyens de nos ambitions et surtout de faire preuve de leadership. Personne, a-t-il mentionné, ne pourra nous reprocher d'investir dans nos enfants. Il a conclu sa présentation avec une vidéo relatant l'expérience du Grand Défi organisé à Montréal.

Mme Sylvie Bernier, ambassadrice de Québec en forme et Michel Trottier

Mme Sylvie Bernier est ambassadrice des saines habitudes de vie pour Québec en forme. Elle a été médaillée d'or olympique aux Jeux de Los Angeles en 1984. Elle avait apporté avec elle la torche olympique des Jeux Olympiques de Montréal conçue par le designer montréalais Michel Dallaire ainsi que sa médaille d'or qu'elle a fait circuler parmi l'auditoire.

Mme Bernier a étayé sa présentation de plusieurs statistiques. Elle a indiqué qu'il y a 273 000 jeunes âgés de 0 à 17 ans à Montréal, que c'est surtout le plaisir qui motive les jeunes à faire de l'exercice physique, qu'en moyenne 60% des jeunes âgés de 10 à 17 ans ne font pas un minimum de 60 minutes d'exercices par jour et que l'école a été désignée, dans une proportion de 80%, comme l'endroit privilégié pour la pratique d'activité physique.

Tout comme M. Pierre Lavoie, elle a dit souhaiter que l'on fasse preuve de leadership dans ce dossier et que cette volonté soit portée au plus haut niveau par le maire et le conseil municipal. Elle a soumis à la commission les 8 recommandations suivantes :

- 1) Se doter d'une vision rassembleuse d'un mode de vie physiquement actif axée sur des changements durables en s'adaptant aux besoins des familles et en s'inscrivant dans le plan de développement « Demain Montréal ».
- 2) Que la Ville de Montréal actualise son identité à travers une campagne de promotion de ville physiquement active.
- 3) Assurer la coordination d'une offre de service diversifiée et adaptée aux différentes clientèles (répartition équitable sur l'ensemble du territoire, horaire adapté et coût accessible à tous les budgets).
- 4) Faciliter l'adoption d'un mode de vie physiquement actif par l'aménagement de quartiers sécuritaires, d'infrastructures sportives et de loisir en s'assurant des services de proximité, la mixité des usages, la connexité entre les secteurs et l'accès aux parcs et espaces verts.
- 5) S'engager à revoir les ententes avec les organisations de leur territoire, notamment avec les commissions scolaires en maximisant l'utilisation des infrastructures et des équipements récréatifs et sportifs.
- 6) Valoriser l'utilisation des parcs et espaces verts pour la pratique ludique et le jeu libre.
- 7) Assurer la mise en place d'un groupe d'influence en mode de vie physiquement actif
- 8) Assumer un leadership et mobilisent les ressources, connaissances et compétences de leur milieu (local, régional, national) en développant des actions porteuses de changements.

M. Richard Ryan a relevé dans la présentation de Mme Bernier l'importance des jeux libres et de l'aménagement du territoire et aussi l'importance d'intervenir sur les lieux mêmes de

l'école où l'enfant se trouve toute la journée. Mme Bernier a ajouté qu'il faut redonner aux enfants le plaisir de marcher pour aller à l'école et que pour cela, on a besoin des urbanistes. Quant à M. Michel Trottier, il a souligné qu'on oublie souvent la plage horaire de 15h à 18h au cours de laquelle le temps actif des jeunes n'est que de 17 minutes et que c'est à ce moment qu'il faut intervenir. Quand on a interrogé M. Trottier sur les groupes d'influence mentionnés dans l'une des recommandations de Québec en forme, il a précisé qu'il s'agirait de mobiliser les grands acteurs de la scène sportive à Montréal, par exemple les Canadiens de Montréal, les Alouettes, etc. pour créer une association et chercher du financement.

M. Éric Alsène, Club de handball d'Ahuntsic-Cartierville

M. Alsène dirige un club de handball de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Il a déploré le fait qu'on a souvent tendance à négliger le sport au profit d'activités de loisirs et à voir le sport amateur comme étant d'abord et avant tout une affaire de bénévoles. M. Alsène soutient que le sport amateur est une activité physique qui a sa spécificité propre, entre autres que le sport n'est pas une activité de consommation, mais un engagement personnel dans une discipline, que le sport est une école éthique de la vie et l'une des clés de la réussite scolaire, notamment chez les garçons.

Il demande à la commission que le sport amateur soit revalorisé à Montréal, et ce, dans toutes ses dimensions, que les activités sportives soient priorisées autant que les activités de loisirs et qu'un soutien soit fourni à la « professionnalisation » des structures sportives (clubs, associations régionales), tant au niveau de l'administration que de l'encadrement des jeunes.

M. Alsène a soumis des propositions de recommandations au niveau du soutien financier, notamment la mise sur pied de programmes d'aide au démarrage de nouveaux clubs sportifs et la mise sur pied de programmes d'aide au fonctionnement régulier des clubs sportifs. À l'égard de l'offre de service en gymnases, il recommande la mise aux normes des gymnases existants, la construction de nouveaux gymnases accessibles aux clubs sportifs ainsi que la révision des procédures d'attribution et d'utilisation des gymnases par les divers acteurs, dans une perspective d'optimisation et d'équité, et en collaboration avec les acteurs.

M. Daniel Tierney et Mme Sophie Dupontgand, les YMCA du Québec

Organisme de bienfaisance et entreprise sociale, le YMCA compte 160 ans d'expérience sur le terrain. Cette expérience leur a permis d'acquérir une vaste connaissance des standards de qualité élevés en gestion d'installations sportives et de piscines, ainsi qu'en gestion de programmation en conditionnement physique et en activités aquatiques. La mission des YMCA est de promouvoir un mode de vie sain, de cultiver le potentiel des jeunes et de favoriser la responsabilité sociale. Il s'agit d'un réseau canadien de 51 associations YMCA. À Montréal, le YMCA compte 10 centres communautaires et sportifs dans neuf arrondissements à Montréal, 8 garderies et jardins d'enfants, 5 zones jeunesse pour les 12 à 17 ans, 1 école internationale de langues, 1 école de ski, 1 résidence pour les populations vulnérables et 18 autres points de service où sont livrés divers programmes communautaires.

Sur la base de cette expérience et d'observations faites sur le terrain, les porte-parole des YMCA ont formulé des recommandations qui touchent leur expertise, notamment :

- Favoriser des lieux de pratique de l'activité physique situés à proximité des gens.
- S'assurer de l'accessibilité financière à la pratique de l'activité physique.
- Offrir une programmation pratique, adaptée et étendue sur la saison, qui soit de plus variée et innovatrice pour coller aux intérêts des gens.
- Offrir une programmation adaptée aux aînés.
- Accorder une attention particulière aux groupes traditionnellement exclus.
- S'adapter aux contraintes familiales.
- Rencontrer les intérêts des jeunes.

Dans la période de questions qui a suivi, les porte-parole du YMCA ont mentionné que les plus récentes recherches en psychologie démontrent qu'il faut présenter l'activité physique comme un moyen d'accroître son bien-être et son bonheur personnel. De plus, les responsables ont indiqué que la promotion d'un mode de vie physiquement actif passe par des actions de sensibilisation de la population, en particulier auprès des clientèles sédentaires.

Mme Éline Lauzon, Égale Action

Égale Action est le seul organisme québécois reconnu par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et des Sports, qui est dédié exclusivement à la cause de toutes les femmes en sport et activité physique. Organisme à but non lucratif, il a pour mission de promouvoir la participation des filles et des femmes de tous âges en sport et en activité physique et qui veille à l'équité de cette participation au Québec.

La porte-parole de l'organisme, Mme Élane Lauzon, a d'abord fait état du bilan désastreux qui touche les filles et les femmes en matière d'activité physique. En effet, selon les données de 2010 de l'organisme Kino-Québec, le désengagement des jeunes filles à la pratique de l'activité physique atteint un alarmant pourcentage de 83% avant même qu'elles n'atteignent l'âge de 17 ans.

Égale Action a proposé des pistes pour Montréal et une stratégie basée en 5 étapes dont le point majeur demeure la volonté politique et administrative de favoriser l'intégration des filles et des femmes en sport et en activités physique.

Selon Mme Lauzon, cette stratégie permettra de guider Montréal vers la mise en place d'actions pour des Montréalaises plus actives:

Étape 1 : La sensibilisation - Comprendre pour amorcer un changement.

Étape 2 : Des environnements favorables - Le point d'ancrage au cadre à définir.

Étape 3 : L'acquisition de connaissances et le développement de compétences - Mieux outiller les intervenantes, gestionnaires, décideurs, les filles et les femmes.

Étape 4 : La valorisation - Présenter les réalisations des filles et des femmes et leur offrir des modèles positifs.

Étape 5 : La promotion et la diffusion - Sensibiliser et créer un mouvement global vers la participation de l'ensemble des citoyennes.

Au final, une vision et une politique claire, des intervenantes et des participantes mieux outillés, des gestionnaires mieux sensibilisés et des gens plus informés permettront des choix éclairés à l'égard de la participation des filles et des femmes en sport et activité physique.

Au cours de la période de questions qui a suivi, Mme Lauzon a réaffirmé l'intérêt de l'organisme Égale Action à apporter sa collaboration et son soutien à la définition d'un nouveau cadre d'intervention en sport et en activité physique au bénéfice des Montréalaises.

M. Gilles Deguire et M. Claudel Toussaint, Arrondissement de Montréal-Nord

Les porte-parole de Montréal-Nord ont d'abord dressé le profil de la population de l'arrondissement et présenté un sommaire de l'offre sportive et récréative dans l'arrondissement. Les données présentées révèlent que cette offre doit être plus variée, qu'une attention particulière doit être portée aux activités pour les aînés, un groupe en croissance ainsi qu'à celles destinées aux jeunes de moins de 25 ans.

Les porte-parole ont souhaité présenter quelques pistes issues de leur plan d'action pour faire bouger notre population. Ces pistes reposent sur les principales interrogations soulevées dans le cadre la consultation publique sur le thème « Montréal, physiquement active ».

Ainsi, à la question concernant la participation accrue des Montréalais, MM. Deguire et Toussaint proposent, entre autres recommandations, de déployer une offre de services de proximité, d'assurer une répartition équitable des activités sur l'ensemble du territoire, de soutenir davantage la pratique d'activités libres, de prévoir un programme d'activités adaptées à la population vieillissante et à la clientèle jeunesse et de concéder le leadership aux arrondissements en les appuyant dans leurs démarches pour procurer aux citoyens une offre de service optimale.

Sur le thème des environnements urbains favorables, l'arrondissement propose de dresser l'inventaire des infrastructures sportives et récréatives et établir un constat de leur condition, d'adapter les plateaux sportifs du milieu scolaire aux besoins des différentes clientèles, d'implanter un programme d'entretien rigoureux pour l'ensemble des installations sportives et récréatives et enfin de mettre l'emphase sur le développement continu de parcs et d'espaces verts, de pistes cyclables, de parcs linéaires ainsi que sur l'aménagement de berges pour encourager la pratique libre ou les activités récréatives.

Enfin, sur la façon de mobiliser les acteurs influents, l'arrondissement de Montréal-Nord recommande notamment de présenter un plan de développement stratégique de la pratique de l'activité physique et sportive qui rassemble tous les acteurs influents pour les

dix prochaines années, de favoriser une approche intégrée de la part des arrondissements afin d'éviter le travail en silo et de mettre en place au moins un événement annuel de sensibilisation à l'importance d'un mode de vie physiquement actif pour prévenir les maladies chroniques et améliorer la qualité de vie des citoyens.

À la lumière des préoccupations de l'arrondissement et des orientations annoncées par le nouveau gouvernement québécois quant à la nécessité d'amener la population à être plus active, les représentants ont jugé essentiel que la Ville de Montréal puisse, d'abord et avant tout, se doter d'une politique de l'activité physique, du sport et du loisir.

MM. Deguire et Toussaint ont conclu leur présentation en affirmant qu'à titre de représentants de la collectivité montréalaise, ils devaient s'assurer d'offrir aux Montréalais des programmes d'activités qui répondent à leurs besoins ainsi que des infrastructures de qualité où ils peuvent en profiter 365 jours par année.

Dans la période de questions qui a suivi, Mme Chantal Rossi de Montréal-Nord ainsi que Mme Johane Derome de la Direction des sports ont réagi à certains éléments de la présentation, notamment en ce qui a trait à la politique de facilitation de la pratique du sport à Montréal-Nord.

M. Denis Servais et Mme Michelle Gendron , Sports Québec

Corporation privée sans but lucratif localisée à Montréal, Sports Québec regroupe et représente 63 fédérations sportives provinciales, 17 unités régionales de loisir et de sport et 15 partenaires qui, par leur structure bénévole et permanente, contribuent au développement du sport et au soutien de l'élite.

Sports Québec constate que l'actuel mode de gestion du sport à Montréal pose plusieurs entraves aux partenariats essentiels à l'optimisation du sport et de l'activité physique. Il recommande la centralisation de l'administration publique du sport par la création de la Commission du sport et de l'activité physique à Montréal, une commission non gouvernementale et imputable, constituée par un règlement dont le mandat pourrait être confié à Sport et Loisir de l'Île de Montréal. Cette commission serait responsable de développer un Cadre d'intervention montréalais en matière de sport.

L'organisme a avancé plusieurs recommandations, certaines sont résumées ci-après :

- l'accessibilité (en termes de disponibilité et de tarification) à des locaux de «services» pour des activités soutenant la promotion des athlètes et le financement des organismes sportifs;
- l'Inventaire quantitatif et qualitatif des installations;
- la réalisation bisannuelle d'un sondage mesurant la satisfaction des clubs et des usagers des services sportifs et inventoriant leurs besoins;
- des modalités de cohabitation pour les usagers d'un même plateau sportif visant son utilisation optimale dans des conditions adéquates et acceptables pour les usagers;
- l'établissement de liens de communication formels avec les fédérations sportives de régie pour la validation des compétences des intervenants des clubs et pour la conformité des plateaux sportifs;

Mme Claudia Bennicelli, urbaniste, Vivre en Ville

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes.

Au moment de sa présentation, Mme Bennicelli a d'entrée de jeu affirmé qu'il fallait profiter du potentiel que représentent les transports actifs pour faire bouger les Montréalais au quotidien. En effet, les transports actifs comme la marche et le vélo constituent des activités utilitaires dont la pratique peut facilement être intégrée au quotidien et favoriser leur pratique se révèle être l'une des stratégies les plus prometteuses pour rendre l'ensemble d'une population plus active selon Vivre en Ville.

Elle a passé en revue chacun des aspects de l'environnement urbain sur lesquels il faut agir pour favoriser l'activité physique. Concernant la densité résidentielle et commerciale, l'organisme propose entre autres de favoriser des taux d'occupation plus élevés le long des axes de transport collectif. Au niveau de la diversité et de la mixité des activités, Vivre

en Ville soutient que pour pratiquer la marche ou le vélo utilitaires, encore faut-il avoir des destinations différentes où se rendre dans le quartier. Il recommande donc à cet égard de consolider les cœurs des quartiers existants et les rues commerciales et de favoriser la mixité verticale, c'est-à-dire de prévoir des commerces au rez-de-chaussée des immeubles et des résidences aux étages. L'organisme a présenté une foule de recommandations touchant la localisation des équipements, les aménagements pour piétons et cyclistes, les mesures d'apaisement de la circulation et le développement du transport collectif. Enfin, Vivre en Ville a particulièrement insisté auprès de la Ville de Montréal pour que la réalisation du Plan de transport progresse de façon plus concrète et beaucoup plus rapidement.

Mme Chantal Rossi est de l'avis de Vivre en Ville que l'on s'oriente de plus en plus vers des aménagements que l'on appelle TOD ou Transit Oriented Development, des aménagements qui favorisent la vie de quartier.

M. Alexandre Lambert, Comité de citoyens de NDG

M. Lambert a dit s'exprimer à titre de représentant d'un comité de citoyens de NDG qui milite contre la fermeture du Centre communautaire de NDG, un centre qui réunit gymnase et piscine, situé dans le cœur villageois de l'arrondissement, à proximité de l'église, de l'école et des commerces. Il déplore cette fermeture qui découle de l'inauguration d'un nouveau centre situé ailleurs dans l'arrondissement et du fait que les plateaux sportifs de l'ancien centre communautaire ne répondaient plus aux nouvelles normes édictées en matière de sport et d'activité physique. En outre, selon M. Lambert, l'analyse de l'arrondissement révélait que le fait que le centre ne disposait pas de stationnement représentait un handicap supplémentaire. M. Lambert a fait remarquer que c'est justement les installations facilement accessibles à pied ou à vélo que l'on cherche aujourd'hui à privilégier.

M. Lambert a aussi noté des lacunes au niveau de l'accompagnement des organismes qui gèrent des équipements au nom de la Ville de Montréal. Son comité souhaite que la Ville s'assure de détenir l'expertise nécessaire pour conseiller et former ces organismes afin qu'ils desservent adéquatement la population.

Enfin, M. Lambert a fait remarquer à la commission que beaucoup de programmes sont dirigés vers la création de nouveaux équipements et qu'il est difficile d'obtenir des fonds nécessaires pour entretenir ou adapter les équipements existants. Il souhaite qu'à titre de Montréalais, on fasse pression sur les gouvernements supérieurs pour qu'ils adaptent leurs programmes à la réalité montréalaise et respectent les caractéristiques de Montréal et l'ancienneté de son patrimoine.

Mme Sandra Simbert

Mme Simbert est Montréalaise de naissance et citoyenne de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Elle a voulu s'exprimer sur le thème de Montréal, physiquement active à titre de citoyenne d'abord, mais aussi en raison de sa formation en récréologie et en urbanisme. Elle se dit passionnée pour le plein air et la marche en toutes saisons.

Elle souhaite soumettre quelques suggestions à la commission en posant la question de savoir comment la discipline de l'urbanisme, et ses volets construction et développement durable, peut-elle rendre Montréal physiquement active ?

Mme Simbert a soulevé quelques bons coups réussis par Montréal que l'on pourrait appliquer à la discipline du sport et de l'activité physique. Par exemple, l'idée de Montréal, métropole culturelle pourrait se traduire par un agenda 21 du sport et des loisirs. Elle a donné l'exemple de la danse qui amalgame à la fois assez bien culture et activité physique. Aussi, cet agenda 21 du sport et des loisirs pourrait selon elle s'appliquer 12 mois par année et briser la convention des programmations distinctes d'été et d'hiver.

Pour répondre à la question de savoir comment la construction peut inciter les Montréalais à bouger plus, Mme Simbert suggère de créer des règlements qui permettraient d'intégrer la dimension sportive aux permis de construction et d'offrir à cet égard des incitatifs ou des subventions. Elle donne l'exemple d'un immeuble où il y aurait moins d'ascenseurs et plus d'escaliers.

Elle suggère enfin de créer, à l'instar des comités consultatifs en urbanisme, du conseil des Montréalaises et du Conseil du patrimoine, un Conseil sur le sport qui aurait le mandat de

conseiller les élus sur toutes les questions relatives à l'activité physique et au sport.

Mme Marlène Gagnon, Arrondissement de Verdun

Marlène Gagnon est chef de la Division des parcs, des sports et du plein air de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Verdun. Elle a rappelé que Verdun a longtemps été considérée comme une ville de hockey, une ville sportive. L'Auditorium de Verdun, inauguré en 1939, est en effet l'un des arénas les plus connus au Québec.

Mme Gagnon a fait la nomenclature de tout ce que l'arrondissement offre comme activités et installations pour le plus grand bonheur de ses citoyens. Elle a également évoqué les nombreuses collaborations établies avec des partenaires du milieu. À titre d'exemple, elle a cité la Fondation des Canadiens pour l'enfance, grâce à laquelle la patinoire Bleu Blanc Bouge a été inaugurée en janvier 2011 au parc Willibrord. La fréquentation élevée de cette patinoire extérieure réfrigérée reflète concrètement la satisfaction des besoins de la clientèle qu'elle voulait servir. Elle a cité le projet plus récent d'un centre aquatique qui réunira ce qu'il faut pour proposer des activités destinées à des équipes et des athlètes qui évoluent à un niveau plus compétitif. Bref, a rappelé Mme Gagnon, tout concourt pour que l'arrondissement de Verdun soit au diapason de Montréal, physiquement active.

4. Période de question des membres de la commission

La présidente a fait mention des organismes qui ont déposé un mémoire sans présentation verbale. Il s'agit du Centre d'écologie urbaine de Montréal, de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal, de Concertation Pierrefonds-Est, de l'Observatoire Vieillesse et Société (OVS), de la Fédération des kinésiologues du Québec, du CAFES, de la Table de concertation jeunesse de Côte-des-Neiges, de la Table de concertation de Bordeaux-Cartierville, du RAP Jeunesse, de la Maison des jeunes de Bordeaux-Cartierville et de l'Ordre des architectes du Québec.

Avant de lever l'assemblée, la présidente a rappelé que la commission se réunira possiblement au début du mois de janvier afin d'accommoder tous les organismes qui souhaitent déposer un mémoire et qui n'ont pu le faire au cours des quatre assemblées précédentes. Elle indique qu'un avis public sera publié à cet effet dans les journaux en début d'année 2013.

5. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 17h30 sur une proposition de Mme Chantal Rossi, appuyée par M. Gilles Déziel.

ADOPTÉ LE : 12 JUILLET 2013

ORIGINAL SIGNÉ

Mme Chantal Rouleau
Présidente

ORIGINAL SIGNÉ

Mme Christiane Bolduc
Secrétaire recherchiste